

10 | DOSSIER

GEMAPI:
Pour une nouvelle
gestion des **COURS**
d'eau



Bourse aux pièces détachées

Succès non démenti pour la Bourse aux pièces détachées qui a attiré, une nouvelle fois, une foule d'amateurs de voitures et motos anciennes. Pour sa 29^{ème} édition, le salon organisé par l'association Simorey a rassemblé près de 120 marchands venus de toute la France.



Téléthon 2017

L'association VifTelthon organisait en décembre de nombreuses festivités dans le cadre du Téléthon. Malgré une météo capricieuse et des incidents techniques imprévus, l'association a pu récolter 7 287 € au profit de l'Association Française Contre les Myopathies.

RETOUR EN IMAGES

Revivez en images les événements qui ont marqué l'hiver.



Spectacles de Noël

Fidèle à sa tradition, la commune de Vif a offert deux spectacles de Noël aux écoliers Vifoïis. Le premier, destiné aux maternelles s'intitulait *Le Ptit Cirk*, de la Cie Commun Accord. Le second, *Le Singe d'orchestre ou la presque histoire de la musique*, de la Cie Laissons de Côté, a ravi les élèves d'élémentaires qui ont terminé la représentation en dansant au rythme d'un rock endiablé !



SOMMAIRE

vif mag - N° 09
mars 2018



04 ACTUALITÉ

Vœux du Maire pour 2018 — Vœux du Maire au personnel municipal — Galette, musique et danse pour 130 Têtes Blanches — Espace Olympe de Gouges : les nouveaux espaces inaugurés — Une association pour partir à Londres — Le service Finances — Une nouvelle directrice à l'EHPAD — Rythmes scolaires : Vif choisit le retour à 4 jours



04

12 ASSOCIATIONS

Cie SOL — Cinévif — Rio Gris — Tichodrome — FCVG — La Fourmi — Break Theater

13 TRIBUNE

Expression des groupes politiques

16 AGENDA

Vos rendez-vous culturels et associatifs

19 INFOS PRATIQUES

État civil — Changement d'horaires du Centre des Finances Publiques — Changement d'horaires de la déchèterie.

ÉDITO

Guy Genet,
maire de Vif



Lors de mes vœux à la population j'ai insisté sur deux axes prépondérants qui guident nos actions au sein de la politique communale. Ces deux vecteurs pivots sont la proximité et la concertation.

La proximité demeure actuelle, tant envers les administrés qu'en direction de la MÉTRO, devenue notre premier partenaire du fait des transferts de compétences. Je souhaite que notre territoire reste attractif, cela signifie que nous mettions en œuvre des réflexions concernant le développement de notre commune avec la MÉTRO, moteur des projets, puisque désormais détentrice des compétences adéquates. Nous avons déjà perdu notre zone d'activités au profit des communes de la rive droite, je serai donc attentif aux projets de la MÉTRO sur notre territoire, tels « cœur de ville » qui pourraient accentuer son attractivité. Il s'agit, en effet, de redéfinir les entrées de Vif, en les rendant plus attrayantes. Nous travaillons sur le sujet avec la MÉTRO, avec toutefois un bémol relatif aux coûts devant être engagés par la commune. Il convient de rester pragmatique, et de ne pas faire rêver au-delà de nos moyens, car cela aura un coût pour la commune. Je m'y attacherai.

Comme je vous l'ai annoncé, la concertation sera l'une de mes priorités. Un certain nombre de réunions publiques seront programmées cette année. La première se déroulera le 15 mars prochain et portera sur la sécurité et les « citoyens vigilants ». La seconde, très attendue, concernera le projet « Sous le Pré » sur lequel nous travaillons depuis de nombreuses années, en collaboration avec les riverains. Elle sera effective le 24 mars.

Je vous attends nombreux pour échanger sur ces sujets, importants pour l'avenir de notre commune.

Votre maire

vif mag n° 09

Mars 2018

Mairie de Vif – 5 place de la Libération – 38450 Vif
Tél. 04 76 73 50 50 – contact@ville-vif.fr

Directeur de la publication : Guy Genet

Rédactrice en chef : Marie-Noëlle Strecker

Rédaction : Marie-Noëlle Strecker, Cécile Lavaud

Crédit photos : service communication / archives mairie / Fotolia.

Maquette : Cécile Tassan

Impression : Imprimerie Coquand – 38600 Fontaine
Imprimeur certifié Imprim'vert et ISO 14001
4 000 exemplaires.

CÉRÉMONIE

Vœux du Maire pour 2018 : proximité et concertation



Les traditionnels vœux à la population se sont déroulés le 13 janvier dernier à la salle polyvalente Louis Maisonnat. Un véritable succès qui réunit toujours autant de monde pour fêter la nouvelle année à Vif.

Plus de 300 Vifois, particuliers, entrepreneurs, associations, commerçants, partenaires, parlementaires et élus du Conseil municipal, maires et adjoints des communes de la MÉTRO, se sont retrouvés autour de Guy GENET pour débiter 2018.

Cette année, il a été décidé d'avancer l'heure du rendez-vous de cette cérémonie, à 18h au lieu de 18h30. Cela a permis d'accueillir les nombreux invités durant une demi-heure, de les installer et de leur permettre d'écouter en toute sérénité et tranquillité l'orchestre « Cord à Vif » qui a donné un remarquable concert d'une demi-heure, pour le plus grand plaisir des auditeurs.

Le Maire, entouré de son équipe municipale a accueilli le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce dernier a présenté ses vœux en rappelant qu'il était fier de participer à la vie communale. En véritable

partenaire institutionnel, il a également rappelé sa contribution à certains projets, tels la réalisation du pumptrack pour les jeunes Vifois, et évoqué ses souhaits pour le futur proche.

Après avoir fait un rapide panorama sur la situation internationale et nationale, décrivant notamment les désengagements de l'État si coûteux et contraignants pour la commune, le Maire est entré dans le vif du sujet en abordant les réalisations de 2017 et les projets des années à venir.

Pour le maire, s'il n'y avait pas de problèmes financiers, il pourrait se concentrer sur le « Bien vivre ensemble », qui est le ciment de l'action de l'équipe municipale. Il s'emploie d'ailleurs à conjuguer deux principes : la proximité et la concertation. C'est ce qui guide ses actions. La proximité ce sont les associations, la culture, mais aussi les moyens matériels mis à disposition des habitants, tels l'éclairage public, refait à

neuf dans un souci environnemental boulevard Faiherbe, mais aussi la crèche, les salles de sports, les bornes électriques pour recharger les voitures, le pumptrack pour les ados et les moins jeunes. C'est aussi la solidarité dont l'outil principal est le CCAS avec ses agents qui épaulent les personnes en difficulté ou fragiles. Il offre également des prestations favorisant le lien social, une ludothèque, des expositions, des conférences, etc.

À côté de la proximité il y a la concertation, qui est le socle du bien vivre ensemble. On l'a vu au niveau du scolaire à travers le dialogue établi avec tous les partenaires de l'éducation et des parents d'élèves concernant les rythmes scolaires et la semaine des 4 jours. On va le voir aussi avec la sécurité, les grands projets, dont Sous le Pré, mais aussi les finances, à travers les réunions publiques programmées en 2018.

Une bonne nouvelle, c'est le taux des logements sociaux ramené à 20 % au lieu de 25 %. En effet les arguments portés lors de la réunion en préfecture en 2017 et le classement en zone 3 de Vif ont fait descendre ce taux de construction à 20 %. En ce qui concerne les projets, l'équipe municipale poursuit son projet de bibliothèque, celui de la rénovation de la salle des fêtes du bourg et celui d'une résidence intergénérationnelle. Quant au Musée Champollion, le Maire a confirmé, en présence de Sandrine Martin Grand, Vice-présidente du Conseil départemental, son ouverture en juillet 2020.



VŒUX

Le Maire a présenté ses vœux au personnel municipal

Les vœux du Maire au personnel sont toujours un moment privilégié de la vie communale. Cette année, ils ont eu lieu le 12 janvier. Une centaine d'agents étaient présents pour ce rendez-vous annuel. Ce fut pour eux l'occasion d'entendre Marie Dos SANTOS, Directrice Générale des Services, rappeler les principaux chiffres caractérisant la composition de l'ensemble du personnel de la collectivité (205 employés, représentant 100 équivalents temps plein, 72 % de femmes, dont 4 directeurs sur 5, une politique d'avancement et de rémunération avantageuse par rapport à la moyenne nationale, etc..).

Tout comme le Maire, elle a rappelé les difficultés financières de la commune, liées aux baisses de dotations de l'État et aux transferts de compétences vers la MÉTRO. Tous deux ont également salué les efforts considérables entrepris par les agents, quelle que soit leur fonction, pour

rationaliser et réduire les coûts de fonctionnement, mais aussi pour préserver la qualité du service public. Le Maire a souligné sa volonté de revaloriser les petits salaires à travers la réforme du régime indemnitaire. Il s'y était engagé, il l'a fait.

DES AGENTS MÉDAILLÉS

À l'issue de ces vœux, avant l'apéritif dinatoire offert aux agents et servi par les élus, 4 médailles du travail, honorant 30 ans de carrière chacun, ont été remises à 4 membres du personnel communal.

- Madame **Sylvie COLONEL** est entrée en qualité de TUC (Travaux d'Utilité Collective) en 1985, elle est désormais chargée du maintien à domicile au CCAS
- Madame **Aline CHATTARD**, entrée en 1986 au service entretien restauration, elle est actuellement en poste à l'école Champollion

- Monsieur **Serge RIGANDANZO**, entré en mairie en 1986, en qualité de TUC, exerce ses missions en tant qu'agent d'entretien bâtiments aux services techniques de la ville

- Madame **Evelyne MUNOZ**, également entrée en 1986, assure actuellement les missions de Chef de pôle salles communales au sein du service scolaire (excusée aux vœux au personnel).



SENIORS

Galette, musique et danse pour 130 Têtes Blanches

C'est une tradition bien établie depuis de nombreuses années. Au mois de janvier, la Municipalité accueille ses anciens pour un moment de convivialité et d'échange.

Le 20 janvier, 130 personnes avaient répondu à l'invitation lancée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de l'après-midi festif des Têtes Blanches. Elles ont été accueillies par le Maire, entouré de ses élus, dont Anne-Sophie Ruelle, adjointe aux affaires sociales et Vice-présidente du CCAS et Sarine Vella, conseillère municipale déléguée au logement, et en présence de Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère.

Dans son discours de bienvenue, le Maire est revenu sur le rôle essentiel que jouent

les seniors pour développer le ciment du lien social, du vivre ensemble, de la relation entre toutes les générations. Après une pensée amicale pour celles et ceux qui n'avaient pu participer aux festivités, retenus par la maladie ou les difficultés, Guy Genet a invité l'assemblée à partager la galette des rois servie par le traiteur La Gueule de Loup.

Pour accompagner les agapes et donner le rythme de l'après-midi, le CCAS avait fait appel à Chris Oan qui a su conquérir son public en interprétant de grands succès de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui.



PRÈS DE 1000 TÊTES BLANCHES À VIF

Fin novembre, le CCAS de Vif a envoyé 995 invitations aux habitants âgés de plus de 70 ans. Sur les 657 réponses :

- 130 ont décidé de participer à la galette dansante
- 361 ont choisi le ballotin de chocolat
- 166 ont préféré faire don du montant du ballotin à des associations solidaires (Secours Catholique, Secours Populaire).

INFRASTRUCTURE

Espace Olympe de Gougues : les nouveaux espaces inaugurés



À l'automne dernier, l'Espace Olympe de Gougues a bénéficié d'une rénovation de son hall d'accueil et de sa ludothèque. Plus qu'un simple rafraichissement, ces travaux avaient pour objectif d'offrir aux usagers un espace plus propice aux rencontres et aux échanges dans un lieu ouvert, pouvant accueillir des expositions de toute nature (lire ci-contre). La ludothèque a été complètement repensée. Plusieurs espaces ont été définis pour accueillir les différents publics :

- un îlot pour les tout petits garni de tapis et fauteuils moelleux et colorés et pourvu en jeux adaptés

- Un espace cosy, avec une grande table pour accueillir les joueurs et joueuses de Scrabble, de cartes, etc.
- une mezzanine dédiée aux joueurs les plus chevronnés proposant des jeux plus complexes et stratégiques dans une ambiance décontractée.

Le 1^{er} février, Guy Genet, accompagné par Anne-Sophie Ruelle, adjointe aux affaires sociales et Vice-présidente du CCAS et Sarine Vella, conseillère municipale déléguée au logement, inaugurerait officiellement ces espaces rénovés, en présence des partenaires, des bénévoles, des agents du CCAS et des entreprises qui ont effectué les travaux. Le Maire a tenu à remercier tout particulièrement la Caisse d'Allocation Familiale, en la personne de Carine Szymaniak présente pour l'occasion, qui a financé les travaux à hauteur de 50 000 €, soit plus de la moitié du coût total (90 000 €). Il a également rendu hommage aux agents et aux bénévoles pour leur investissement et leur dévouement.

UN ESPACE D'EXPOSITION À DISPOSITION DES VIFOIS

Vous faites de la photo, du dessin, de la peinture, des collages ? Vous aimeriez présenter vos créations au public et avoir un retour sur votre travail ?

L'Espace Olympe de Gougues possède un lieu d'exposition qui peut être mis à disposition gratuitement pour les habitants ou associations vifois.

N'hésitez pas à contacter le Centre social de Vif :

Centre social

Espace Olympe de Gougues
Place Jean Couturier à Vif
TÉL. 04 76 73 50 55



JEUNESSE

Une association pour partir à Londres

Accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets et encourager leur autonomie sont deux axes importants de la politique éducative locale. C'est dans cette optique que le service jeunesse travaille depuis le printemps 2017 avec un groupe de 9 jeunes, âgés de 14 à 16 ans, qui souhaite organiser un séjour à Londres au mois d'avril 2018. Pour donner corps à ce projet, la Fédération des Francas de l'Isère, dans le cadre de son partenariat avec la commune de Vif, a soutenu la création d'une Association Temporaire d'Enfants Citoyens (ATEC). Ce dispositif permet à des jeunes de moins de 18 ans de se constituer en association et offre une

structure à un projet défini dans le temps. Le 25 janvier, les 9 membres de l'association *Young Travellers* ont ainsi signé la charte ATEC en présence de Nelly Pugnale, Présidente des Francas de l'Isère, de Sandrine Farison, animatrice des actions éducatives au sein de la fédération, de Marie Rambaud, adjointe à l'éducation et à la jeunesse et des agents du service Éducation qui accompagnent ce projet.

Pour financer leur voyage, les ados ont organisé ensemble plusieurs actions pour récolter des fonds : vente de muguet pour le 1^{er} mai, tenue d'un stand au marché de Noël ou encore vente de bonbons à l'oc-

casion du Festival du Mouvement. À ce jour, les jeunes ont déjà rassemblé 1100 € qui serviront à financer les activités sur place. La commune, quant à elle, prendra en charge le transport, l'hébergement et les repas.



SERVICE PUBLIC

Une ville, des services : le service Finances

Une commune, c'est avant tout des services et des agents qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des habitants. Nous avons décidé de vous présenter l'un de ces services à chaque numéro.



S'il est un service essentiel au bon fonctionnement de la commune, il s'agit bien du service Finances. C'est même le point névralgique de la collectivité.

Le spectre de ses missions est vaste :

- Il met en œuvre la **stratégie budgétaire** et financière de la collectivité. À ce titre, il est chargé de la programmation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière de la collectivité.
- Il est, par ailleurs, le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de la **préparation, de l'exécution et du contrôle du budget** de l'administration.
- Il réalise les **analyses financières** et fiscales prospectives et met en œuvre la programmation pluriannuelle.
- Il **optimise la gestion** et vise à améliorer les marges de manœuvre de la collectivité.
- Il assure le **traitement comptable des dépenses et recettes** courantes
- Il assure la **gestion de la dette** et des garanties d'emprunts, le **suivi de la fiscalité** et des ressources
- Il gère les **immobilisations** et le suivi de l'inventaire physique et comptable
- Il assure le suivi financier des **marchés publics**
- Il prépare les commissions de finances et les conseils municipaux

Quelques chiffres

- 3 budgets primitifs (COMMUNE, CCAS et EHPAD) et 3 comptes administratifs
- 2 286 mandats (dont 2 156 factures) transmis pour paiement au Trésor Public
- 35 suivis de marchés publics
- Un délai global de paiement de 19,6 jours
- Emission de 1 238 titres de recettes pour le budget de la Commune
- Taux de recouvrement des produits locaux : 97 %

DES DÉPENSES CONTRÔLÉES

Le service Finances se compose de trois agents qui travaillent en collaboration étroite avec la trésorière et les agents du Centre des Finances Publiques. En effet, la comptabilité publique sépare nettement les rôles de chacun : la Ville autorise la dépense, la trésorerie paye et encaisse au nom de la Ville.

De cette obligation, découle un traitement différent des factures pour une collecti-

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget d'une Ville s'établit en deux parties : une section de fonctionnement et une d'investissement, chacune comprenant des dépenses et des recettes.

Comme pour un foyer, le budget doit être équilibré, les recettes égalant les dépenses. Au sein de la commune, c'est le service financier qui est garant de cet équilibre.

Durant l'année 2017, au-delà des activités récurrentes, ce service a plus particulièrement géré le transfert vers la MÉTRO des biens de la voirie (impliquant une refonte de l'actif). De plus, il a travaillé à la mise en place d'une comptabilité analytique pour déterminer l'analyse des coûts des politiques publiques. Une démarche vertueuse en cette période de raréfaction des ressources communales.

Pour améliorer la gestion budgétaire, des outils de pilotage (tableaux de bord) ont été mis en place. Enfin, le budget annexe de la « Zone des Speyres » a été clôturé (tous les lots étant vendus).

vité et une entreprise privée. Un bon de commande est obligatoirement et systématiquement émis avant toute dépense. Il sert au service Finances à vérifier que la dépense est bien prévue au budget et que la personne qui signe est bien autorisée à dépenser l'argent public. Une fois la prestation effectuée ou le bien livré, alors seulement la facture est envoyée, avec toutes les pièces justificatives, à la trésorerie qui vérifie les documents et procède au paiement.

Le circuit peut sembler compliqué ; c'est pourtant ce processus qui garantit une bonne utilisation des deniers publics.

Aujourd'hui, la Ville de Vif s'efforce de raccourcir au maximum les délais de paiement. Alors que le délai réglementaire de paiement est de 30 jours maximum pour les collectivités, la commune règle ses fournisseurs, en moyenne, en moins de 3 semaines.

EHPAD

Une nouvelle directrice à l'EHPAD Clos Besson



Issue de la filière sociale, Christine NEMOZ-MOREL a occupé le poste de directrice du Service Social autonome à Saint Marcellin avant de prendre la direction de l'EHPAD de Vif, composé de 43 lits.

En trois mois de présence à Vif, sa vingtaine d'années d'expérience en gérontologie et coordination lui ont permis d'appréhender et de mettre en place une prise en charge globale de la vie des personnes âgées. Elle considère ainsi leur histoire, leurs goûts,

leurs loisirs, afin de poursuivre avec elles, leur projet de vie. Elle attache une importance particulière au consentement éclairé pour intégrer l'EHPAD, au volet soin, à la prévention de l'autonomie et à la préservation du lien social.

Très attendue à Vif, elle est heureuse de diriger une équipe* professionnelle, disponible, impliquée et allant de l'avant. Ses mots : Respect des personnes et du travail ainsi que transparence. Son souhait : développer l'ouverture de l'EHPAD sur la ville, travailler davantage avec le centre de loisirs, créer des temps d'échanges intergénérationnels. Ses partenaires : l'équipe de bénévoles réalisant un travail remarquable, l'association des familles et bien sûr les services de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

* 30 équivalents temps plein (aide soignantes, psychologue, infirmière, médecin, etc.)

RÉUNION PUBLIQUE : CITOYENS VIGILANTS

La sécurité, c'est l'affaire de tous !

Que l'on soit force de l'ordre, collectivité territoriale ou habitant, la sécurité nous concerne tous.

La commune a décidé de mettre en place la procédure « Citoyens Vigilants » en partenariat avec la gendarmerie de Vif.

Dans cet objectif une réunion publique est organisée **le 15 mars prochain à 18h30 en salle du Conseil municipal.**

En participant à cette réunion vous bénéficierez d'informations en direct de la gendarmerie sur la sécurité et vous pourrez devenir acteur vous-mêmes de ce processus Voisins vigilants.

VENEZ NOMBREUX, le 15 mars, à 18h30, salle du Conseil municipal.

RÉUNION PUBLIQUE : PROJET SOUS LE PRÉ



La réunion publique relative au projet immobilier « Sous le Pré » se déroulera **le samedi 24 mars, à 10h00, en salle des Fêtes.**

Ce sera l'occasion d'un historique, d'un rendu de concertation avec les riverains, d'informations et d'échanges autour de ce projet.

Rendez-vous donc le 24 mars à 10h00 à la salle des Fêtes du Bourg

VIE SCOLAIRE

Rythmes scolaires : Vif choisit le retour à 4 jours

En juillet 2017, l'État décidait que les communes le désirant pouvaient demander, par dérogation, un retour à la semaine de 4 jours d'école.

Suite à cette annonce, la commune de Vif, en lien étroit avec tous les partenaires institutionnels et locaux, réunis au sein de la commission Vie éducative (Éducation Nationale, Direction Départementale Jeunesse et Sport, CAF, Francas, associations locales, DDEN, parents délégués, élus, agents...), décidait de maintenir le rythme scolaire à 4 jours et demi et de poursuivre le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) en place depuis 4 ans jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018.

UNE DÉCISION COLLECTIVE

Pour la municipalité, il était important de prendre le temps d'évaluer les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) et le PEDT ; d'étudier toutes les possibilités en concertation

avec les membres de la commission Vie éducative, mais aussi avec les familles. Ce travail a été réalisé sur le 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Ainsi, un questionnaire a été distribué à toutes les familles pour leur permettre d'exprimer leur souhait en matière de rythmes scolaires. Résultat : 80 % des familles ont choisi le retour à 4 jours.

La ville de Vif a fait le choix de travailler en toute transparence en initiant, via la commission Vie éducative, cette démarche participative. Elle respectera donc le choix des parents.

La demande de dérogation a été envoyée début février à la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale). Bien que la réponse ne soit attendue que pour le mois d'avril, la commune travaille d'ores et déjà sur la rentrée de septembre 2018.

NOUVEAU COMMERCE

Boucherie l'Olivier - Olivier GUICHARDON



Casquette vissée sur la tête et sourire aux lèvres, c'est ainsi qu'Olivier Guichardon accueille ses clients dans la boucherie l'Olivier, située rue Champollion.

À 39 ans, ce grenoblois a déjà une solide expérience du métier ; on pourrait même dire qu'il est né dedans. Ses parents ont tenu une boucherie à Grenoble pendant 40 ans. Olivier a suivi le parcours classique : entré en apprentissage à 14 ans, il a ensuite passé son CAP Boucher. Il a d'abord travaillé dans l'artisanat avant d'être nommé responsable de gros magasins. Puis l'envie de travailler pour lui et pour sa famille l'a peu à peu gagné. Il a donc décidé d'acheter son propre magasin. C'est Vif qui a eu sa préférence !

Le crédo d'Olivier est simple : offrir de la viande de qualité à des tarifs abordables. « *Beaucoup de gens pensent que pousser la porte d'une petite boucherie, c'est forcément payer cher* », explique-t-il. « *Ce n'est pas mon objectif. Ce qui me fait plaisir, c'est de faire plaisir aux gens. Tant que les gens sont contents, je suis content* ». La boucherie l'Olivier a ouvert ses portes le 28 novembre et jusqu'à présent Olivier est satisfait. « *J'ai été bien accueilli. Mes clients sont très agréables et j'ai déjà de bons retours* ».

En plus de la viande et de la charcuterie, Olivier propose des œufs (provenant de son village !) et des plats traiteurs réalisés uniquement avec des produits frais. D'ores et déjà, Olivier regarde vers l'avenir et pense à quelques évolutions... mais chut ! C'est encore un secret !

Boucherie l'Olivier

16 rue Champollion – 38450 Vif
04 76 72 50 05

NOUVEAU COMMERCE

Vif's Diner - Esef DIKER



Un nouveau snack a ouvert sur la Place de la Libération : Vif's Diner. Son propriétaire, Esef Diker, navigue dans le métier de la restauration rapide depuis 2008. Il a d'abord travaillé à Pont-de Claix

dans le restaurant de ses beaux-frères avant d'acheter son propre commerce à Échirolles en 2013. À l'arrivée de son premier enfant, Esef a ressenti le besoin de ralentir le rythme, de consacrer plus de temps à sa famille, qu'il ne voyait pas autant qu'il le souhaitait. L'an dernier, il a fini par vendre ses parts dans le restaurant à son associé afin de faire une pause.

L'envie de travailler dans la restauration ne l'ayant pas quittée pour autant, il a recherché un lieu plus calme pour ouvrir son commerce. Vif, qu'il connaissait par le rugby, lui semblait l'endroit idéal, d'autant plus qu'il avait constaté que le secteur de

la restauration rapide n'était pas très développé. Il s'est donc penché sur ce projet et a acheté une partie du local de « Papyrus ». Après quelques travaux, il a accueilli ses premiers clients le 3 janvier.

L'activité a très vite décollé et Esef est ravi de ses débuts. « *J'ai été accueilli à bras ouverts* », nous confie-t-il. « *Je m'entends très bien avec mes voisins commerçants et j'ai d'ailleurs intégré le Club des Commerçants Vifois* ». Si sa clientèle se compose beaucoup de collégiens, il reçoit aussi de nombreuses commandes familiales, le soir notamment.

Après ce premier mois d'observation, Esef envisage déjà de faire évoluer son activité. « *Je pensais que le kebab ne marcherait pas à Vif. Résultat : 70 % de mes clients m'en demandent !* ». Il devrait donc s'équiper rapidement. « *Avant la Coupe du Monde !* », nous assure-t-il. Il envisage d'ouvrir le lundi, pour proposer un service 7/7j.

Vif's Diner

20 Place de la Libération – 38450 Vif
04 76 45 66 18
Facebook : Vif's Diner

MISE À DISPOSITION DE COMPOST POUR JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Afin de permettre aux habitants de Vif d'utiliser un petit stock de compost pour les travaux de jardinage de printemps, la commune de Vif et Grenoble Alpes Métropole ont défini une expérimentation.

Au printemps 2018, sur le terrain jouxtant la déchetterie, un tas de compost sera approvisionné par la métropole **durant 3 semaines du 2 au 20 avril 2018**. L'approvisionnement sera réalisé tous les 2 jours. Cette fréquence ne pourra pas être augmentée pour des raisons techniques.

L'accès à ce terrain communal sera ouvert aux habitants qui pourront prélever du compost pour leur usage privé. L'utilisation devra être en usage raisonné : le prélèvement excessif sera à éviter afin de permettre au plus grand nombre d'habitants de pouvoir bénéficier de ce service.

Une évaluation de ce dispositif en test sera réalisée. Si des dysfonctionnements apparaissent dans l'usage de ce dispositif, le test pourrait être suspendu.

Ce service est mis en place à titre expérimental afin de constituer une aide pour les amateurs de jardins et balcons fleuris. En remerciant tous les jardiniers de leur coopération.

CENTOLIVE : UNE APPLI MOBILE POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

Où que vous vous trouviez, soyez informé(e) de l'actualité de votre ville grâce à l'application mobile CENTOLIVE.

Cette application diffuse en temps réel sur votre smartphone le contenu des panneaux électroniques situés sur la commune.

L'application CENTOLIVE est disponible sur Android, iOS et Windows Phone.

Une fois l'application téléchargée, il vous suffit de rentrer le code postal de Vif pour accéder aux messages diffusés.



MILIEUX AQUATIQUES

GEMAPI : POUR UNE NOUVELLE GESTION DES COURS D'EAU

Le 1^{er} janvier 2018 entrait en vigueur la nouvelle compétence sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), compétence désormais obligatoire pour les intercommunalités. Cette nouvelle organisation a été testée dès le 4 janvier avec l'important épisode de crue qu'a connu la Gresse.



GUY GENET
Maire de Vif
Président du Sigreda

Les 4 et 5 janvier derniers, la commune de Vif a connu un important épisode de crue de la Gresse et de ses affluents dû à la conjugaison d'un fort épisode neigeux sur le haut du bassin versant (à Gresse-en-Vercors), suivi d'un redoux et d'un épisode pluvieux majeur. Le bassin versant de la Gresse - surface du territoire recueillant les eaux d'un cours d'eau - est peu étendu (sa source se situe à Gresse en Vercors), et ce type d'évènement météorologique est caractéristique d'une montée assez rapide du niveau de l'eau de la Gresse à Vif.

Cet épisode semble avoir rappelé un épisode de crue marquant de 1990. Fort heureusement, il n'y a pas eu de gros dégâts de biens sur la commune de Vif liés au débordement de la Gresse mais plutôt liés aux débordements de petits affluents. De fortes érosions ont eu lieu à quelques endroits de la commune (rue Gustave Guerre, route de Celliers) où des protections ont été faites en urgence pour protéger la route.

Dans un contexte postérieur à l'évènement, il apparaît que le rôle et les obligations de la collectivité mais aussi les obligations des riverains ne paraissent pas clairs.

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE : LA GEMAPI

Cet épisode est survenu quelques jours après la mise en place, en France, d'une organisation nouvelle au sein des collectivités pour la gestion des cours d'eau. En effet, depuis le 1^{er} janvier, le législateur a rendu obligatoire la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) par la collectivité en créant une compétence à part entière. Pour notre territoire, cette nouvelle compétence a été automatiquement confiée à Grenoble Alpes Métropole (La Métro) qui a choisi de la transférer au SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse, du Drac et de leurs Affluents), syndicat de rivières en place depuis 2005 sur la Gresse.

Ce nouveau contexte durcit grandement



— La Gresse le 4 janvier 2018 —

les obligations faites aux collectivités et rappelle aussi précisément quelles sont les responsabilités de chacun (notamment celles des propriétaires riverains). Ce durcissement fait suite aux événements survenus en 2010 à la Faute-sur-Mer et dans le Sud de la France où les gestionnaires d'ouvrages de protection n'étaient pas désignés ni ciblés.

Au titre de la compétence GEMAPI, le SIGREDA est donc compétent pour les interventions qui concernent la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La prévention des inondations amènera le SIGREDA à entreprendre des travaux qui ont pour objectif de protéger les biens et les personnes des inondations dans un cadre d'intérêt général et avec une vision de gestion globale sur l'ensemble du cours d'eau : protection de berges, entretien de la ripisylve (végétation bordant les milieux aquatiques), bassin de rétention d'eau, espace de bon fonctionnement, etc. Sur l'amont de la commune de Vif et sur les bords de Gresse, par exemple, des actions seront menées pour conserver des zones où la Gresse pourrait s'étendre. Le syndicat sera donc responsable des digues : entretien, surveillance et travaux. On parle de digue si le haut de la berge est plus haut que le terrain naturel où sont implantées les habitations et si cette levée a bien pour objectif de protéger d'une montée du niveau d'eau.

Attention ! Il est important de rappeler que le riverain reste propriétaire de ses parcelles en bord de cours d'eau et qu'il est

donc responsable de la protection de ses biens et de l'entretien régulier du cours d'eau et de la végétation sur ses terrains. Ces propriétaires sont soumis à la même réglementation au titre de la loi sur l'eau que les collectivités s'ils souhaitent entreprendre des travaux de protection de leurs berges. Ils peuvent entretenir la végétation sans besoin d'autorisation des services de l'État si aucun véhicule motorisé n'est employé dans le lit du cours d'eau.

CRISE : QUI FAIT QUOI

Durant l'évènement de crue et de gestion de crise, la collectivité peut se substituer aux propriétaires (exemple : coupe d'arbres) pour prendre des mesures d'urgence visant à empêcher des dégâts de biens collectifs importants (ex : route, pont, etc.). La mise en place de la compétence GEMAPI ne change pas le rôle du Maire qui doit intervenir pour maintenir la sécurité sur sa commune. Il prend les décisions qui s'imposent dans le cadre notamment de son Plan Communal de Sauvegarde (application d'actions préparées en amont pour gérer la crise). Les 4 et 5 janvier, chacun a pu voir l'évacuation des arbres faite en urgence au niveau des ponts qui rappelle que la végétation reste le principal facteur aggravant de la crue. Celle-ci crée des débordements ou de fortes dégradations des ponts alors même que le niveau d'eau n'est pas débordant.

Concernant la gestion de l'après crise, le SIGREDA est compétent pour évacuer les bois déposés dans le lit de la Gresse qui pourraient causer des désordres lors d'une prochaine crue. Le SIGREDA ne se substituera donc pas aux propriétaires du territoire. De même, le SIGREDA n'est pas responsable de la gestion des embâcles au



— Suite aux crues des 4 et 5 janvier, les opérations d'évacuation d'embâcles ont débuté très rapidement —

Le financement de la GEMAPI

Concernant le financement des travaux liés à la compétence GEMAPI, il est important de rappeler que la loi mise en place permet d'avoir un gestionnaire de la compétence qui n'est pas celui qui gère la fiscalité de la taxe GEMAPI.

Sur le territoire du SIGREDA, seul le SIGREDA est compétent pour réaliser les travaux liés à la compétence GEMAPI (dignes et si intérêt général) ; en revanche ce sont les Communautés de Communes et la Métropole qui financent ces travaux via leur cotisation au SIGREDA.

Pour financer les travaux, la Métro a décidé de mettre en place la taxe GEMAPI, aussi appelée « aquataxe », dont l'administré s'acquittera sur son imposition (Taxe d'habitation, Taxe foncière, Taxe sur le foncier non bâti, Taxe sur le foncier bâti).

niveau des ponts, qui relève de la compétence du gestionnaire de la voirie du pont, tout comme l'évacuation de matériaux en urgence suite à un évènement de crue ou la réfection de l'ouvrage lui-même. À Vif, il s'agit de Grenoble Alpes Métropole.

Il convient toutefois de distinguer l'évacuation de matériaux permettant de gérer l'urgence et de rétablir les écoulements d'un pont, d'une buse ou d'une voie, d'un curage plus conséquent du cours d'eau qui irait au-delà de ce que la crue récente vient de générer et qui relève, dans ce cas, d'une autorisation des services de l'État.

Concernant les érosions, le gestionnaire GEMAPI est responsable de la réalisation des travaux s'il y a un intérêt général à protéger ou une digue classée au titre du décret digue du 12 mai 2015. Une érosion d'une berge non classée en digue et qui protégerait un intérêt particulier ne relève pas de la collectivité, ni du SIGREDA.

Pour en savoir plus sur le Sigreda :
<http://sigreda.fr>

COMPAGNIE SOL

La compagnie SOL organise une soirée dansante sur le thème du disco et des années 80's et 90's. Elle aura lieu :

Samedi 28 avril 2018 à partir de 19h30 - Salle polyvalente de Vif

Tenue à thème souhaitée
Entrée : 12 € avec 1 boisson offerte
Sur réservations 06 60 24 00 72

www.compagniedetheatresol.com



CINÉVIF

FÊTE DU COURT MÉTRAGE
Dimanche 18 mars - Salle des fêtes

Projections de courts métrages.
10h30 : projection pour les enfants
15h : projection famille
19h : repas partagé
20h30 : reprise des projections.

Entrée libre et gratuite

Cette projection vous est proposée par Ciné-Vif et l'Écran vagabond.

CINÉMA LE MARDI SOIR
À la salle des fêtes

Mardi 13 mars :
• à 18h : Le musée des Merveilles (à partir de 7 ans)
• à 20h30: I am not a witch.

Voir toute la programmation sur le site ecranvagabond.com

Tarif 4,50 euros /réduit 3,50 euros.

Projections proposées par Ciné-Vif et l'Écran vagabond

FESTIVITÉS

Le Rio Gris fête le Genevrey



Le GENEVREY EN FÊTE n'attend plus que vous dimanche 8 avril !

Pour célébrer l'arrivée des beaux jours, l'association du Rio Gris a l'immense plaisir de vous convier à sa nouvelle manifestation, qui aura lieu au Genevrey de Vif (en direction des Saillants).

Née de l'heureuse fusion entre notre traditionnelle Fêt' Art et de la plus récente Fête de la Vannerie, vous y trouverez de nombreuses animations et exposants, de 11h à 18h, le tout agrémenté d'une buvette et de petite restauration sur place.

Vous y découvrirez bien sûr l'art de manier le rotin et l'osier, mais aussi bien d'autres activités pour petits et grands tels que spectacle*, manège à élastiques*, Kapla géants*, slackline*, jeux en bois*...

Et que les nostalgiques de notre chaleureux repas à la chaudière ne s'inquiètent pas : en automne ils pourront prendre part à un retour aux sources en perpétuant ce repas villageois et convivial qui était au cœur et à l'origine de la création de notre Fêt' Art. Pour plus d'infos : rendez-vous sur notre site www.riogris.fr

Si vous souhaitez exposer vos produits ou vos créations, il est encore temps ! N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06 88 92 12 09.

Alors à très vite !!

**activités prévues mais pouvant différer le jour de la manifestation.*

FAUNE SAUVAGE

Le Tichodrome

Le Tichodrome, centre de sauvegarde de la faune sauvage de l'Isère, situé sur la commune du Gua est une association loi 1901 qui a pour mission de recueillir, de soigner et de relâcher, quand cela est possible, les oiseaux et mammifères sauvages blessés de la faune endémique européenne. Il a assuré l'accueil de 1806 animaux au cours de l'année 2017 (24% d'augmentation/ 2016), dont environ 45% ont retrouvé la liberté. Les causes de blessures sont principalement dues aux infrastructures et activités humaines. Son activité s'étend sur toute la région Rhône-Alpes.

Le centre est ouvert 365 jrs/ an et 7/7 jrs. 4 salariés, 9 services civiques ainsi que de nombreux bénévoles (80 intervenants/ an) en assurent les différentes tâches.

DES CONCERTS POUR SOUTENIR LE CENTRE

Dans le but de trouver des fonds supplémentaires nécessaires à la pérennisation du fonctionnement du centre, nous organisons trois concerts autour de **l'ensemble professionnel vocal parisien**

MANGATA et en partenariat avec différents groupes vocaux de la région grenobloise qui ont spontanément accepté de soutenir ce projet.



La chorale de Vif « le Torrent des Notes » dirigé par Sophie TSCHIEMBER sera partenaire du concert qui se déroulera le 19 avril 2018 à 20h30 à l'église de VIF. Le prix de l'entrée sera de 12 €.

Une partie des fonds recueillis servira à payer les frais d'organisation, le reste sera intégralement dédié au fonctionnement du centre.

Centre de sauvegarde le Tichodrome : <http://www.le-tichodrome.fr>

Chœur MANGATA : <http://www.ensemblemangata.fr/>

Expression des groupes politiques

GROUPE DES ÉLUS DE LA MAJORITE

1

RÉUSSIR ENSEMBLE L'AVENIR DE VIF

Encore un transfert décidé par l'État sur les collectivités territoriales ! En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018 la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) est devenue une compétence obligatoire des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) (la MÉTRO en ce qui nous concerne). Si nous reconnaissons une certaine logique ainsi qu'une cohérence dans cette décision, nous regrettons que ce transfert s'accompagne d'une nouvelle taxe (l'aquataxe) à payer par le contribuable.

Le souci, c'est que depuis 30 ans, il y a eu très peu d'investissements réalisés au niveau des rivières, beaucoup reste à faire, notamment pour prévenir les crues et inondations.

Les intempéries de janvier, en France, en Isère et à Vif, ont mis immédiatement à l'épreuve les EPCI héritant de ces nouvelles compétences. À Vif, c'est le SIGREDA, présidé par Guy GENET, à qui la METRO a confié ces missions, qui s'est occupé de la Gresse. Un travail remarquable a été entrepris, sur les communes riveraines pour endiguer les crues et les inondations subies sur deux périodes consécutives. On ne peut que se féliciter de la réactivité, de la promptitude et du sens opérationnel mis en œuvre par le SIGREDA, si peu de temps après la prise de compétences. On l'a vu, même si la Gresse a tenté de reprendre son lit, en grignotant les terres la bordant à certains endroits de Vif, les interventions immédiates ont contrecarré et dompté la rivière, malgré les difficiles conditions météorologiques. Preuve que proximité rime avec efficacité.

GROUPE MINORITAIRE

vifplus@gmail.com
07 81 19 38 73

2

VIF PLUS, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

La place de chacun...

Nous voici en 2018, année centrale d'un mandat municipal où chaque élu qu'il appartienne à un groupe majoritaire ou minoritaire tente de jouer son rôle. Pour notre part, les élus de Vif Plus sont présents dans toutes les occasions qui leur sont proposées : commissions, administration du CCAS, conseil municipal. Nous faisons au mieux pour que notre voix (qui est la vôtre aussi) soit entendue.

Du temps, de la patience, de l'énergie pour se saisir des dossiers, de l'expression en public pour apporter des arguments, pour dénoncer ou (parfois) approuver les décisions et les orientations prises par le groupe majoritaire. Notre volonté d'être de véritables acteurs du débat public est toujours aussi grande mais, reconnaissons-le, ce rôle de simples « élus vigilants » dans lequel la majorité nous cantonne, est assez limité.

Ce mandat est aussi celui au cours duquel les liens avec la Métropole grenobloise se précisent concrètement dans un grand nombre de domaines : la voirie, l'assainissement, l'eau, l'urbanisme, les équipements culturels. Même si les marques ont été difficiles à trouver pour chacun et que les couleurs politiques polluent parfois les débats, on a pu souligner récemment la réactivité et l'efficacité du Sigreda et de la Métro lors de l'épisode de crues et d'inondations de toutes parts que notre ville vient de traverser.

Lorsque c'est le cas, il faut savoir saluer des services qui ne se laissent pas déborder !

Vos élus Vif Plus : Marie Anne Parrot, Colette Roulet, Bernard Riondet.

GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

vivreensemblevif@orange.fr
www.vivreensemblevif.canalblog.com

3

VIVRE ENSEMBLE À VIF

En cette période hivernale, la question du logement, notamment social, se pose toujours avec plus d'acuité ; mais pas seulement...

Parmi son parc bâti, Vif, a désormais le devoir de compter 20 % de logements sociaux et non 25% comme précédemment prévu. Elle en a actuellement moins de 12%. Ce déficit l'oblige donc à en prévoir encore 260 supplémentaires et non 160 comme cela a été dit en Conseil municipal et rapporté par la presse.

Le projet « Sous le Pré » avec ses 210 logements et ses 35%, en comptera environ 75... Où seront placés les autres ? En notant que plus on construit des logements neufs plus l'obligation de logements sociaux augmente.

Le caractère résidentiel de Vif et son habitat individuel n'ont pas favorisé la construction de ces logements à caractère locatif. En revanche, il existe des possibilités en milieu diffus qui permettent de ne pas stigmatiser ces logements et leurs occupants. Encore faut-il s'en réserver l'initiative et favoriser les acquisitions possibles par les organismes spécialisés. La Mairie vend un de ses logements communaux... Pourquoi n'en ferait-elle pas profiter un de ceux-ci pour concourir à cet objectif ? Et pourquoi, ne favoriserait-elle pas son classement en logement d'urgence ?

Le maire nous précise qu'il y en a 3 à Vif, selon les préconisations de la Fondation de l'Abbé Pierre, 1 pour mille habitants, réglerait le problème... Est-ce le moment de ne pas y penser alors que l'actualité nous ramène sans cesse à cette nécessité ? Que fait-on à Vif pour participer à la protection des femmes victimes de violences ?

Brigitte Périllié, Loïc Biot, Frédérique Chanal, Guy Guerraz

FESTIVITÉS

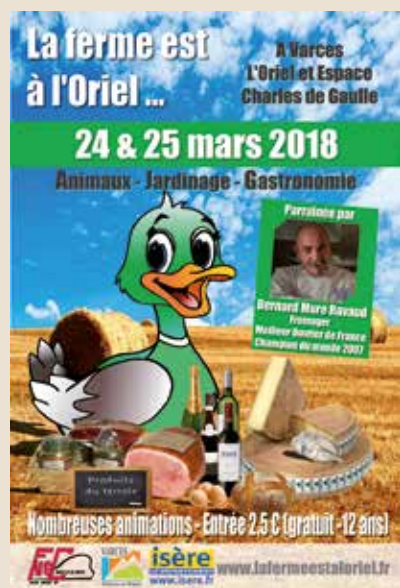
FCVG

LA FERME EST À L'ORIEL

Samedi 25 et dimanche 26 mars

À Varcès - Oriel et Espace C. De Gaulle
Le rendez-vous des animaux, du jardinage et de la gastronomie !
Producteurs locaux, ferme vivante, animations.

Manifestation parrainée par Bernard Mure Ravaud. Meilleur ouvrier de France, champion du monde des fromages



Associations,
cet espace est pour
vous !

Vous pouvez nous adresser
un texte et une photo avant
le 30 avril 2018 par mail à
l'adresse suivante :

communication@ville-vif.fr

Renseignements :
04 76 73 58 44

EMPLOI

La Fourmi, une association au service de l'emploi

QUEL SERVICE POUR LES HABITANTS ?

Que ce soit ponctuel ou régulier, La Fourmi vous propose son aide pour du ménage, du jardinage, du bricolage, selon les profils et compétences des salariés présents. En tant qu'employeur, nous nous occupons de toutes les démarches administratives (recrutement, contrats de travail, bulletins de salaires, cotisations...).

La Fourmi recrute toute personne en recherche active d'emploi (hormis étudiants et stagiaires de la formation professionnelle). L'accompagnement dure au maximum deux ans, l'objectif étant de trouver une formation ou un emploi pérenne.

Durant ces deux années, les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel par :

- des missions de travail rémunérées (CDD). Les postes proposés : agent d'entretien, manœuvre dans le BTP, agent de collectivité, jardinier, etc.
- des entretiens individuels
- des modules de formation pré-qualifiante

ATELIERS « PRODUITS NATURELS »

À la fois écologiques et économiques, les produits ménagers naturels sont de plus

en plus plébiscités par les consommateurs. Vinaigre blanc, cristaux de soude, savon noir... tous ces produits n'ont désormais plus aucun secret pour La Fourmi.

L'association, qui intervient dans le service à la personne, a souhaité sensibiliser son équipe, ses salariés et clients à l'utilisation de ces produits.

Lors des ateliers, les participants découvrent ce qu'est un produit naturel, comment remplacer les produits ménagers classiques et apprennent les techniques de nettoyage. Encadrés par la conseillère en économie sociale et familiale de La Fourmi, les participants se lancent dans la fabrication de plusieurs produits (produit vaisselle, produit WC, produit multi-usage ainsi que de la lessive) et peuvent tester leur efficacité. Ce temps d'animation permet d'évoquer les impacts des produits naturels sur la santé, sur l'environnement mais également sur le budget du foyer.

Plus de renseignements : 04 76 72 75 99



DANSE

Break Theater : concours "duos d'impros"

Samedi 07 Avril 2018 à partir de 17h45
(accueil possible du public tout au long de la soirée)

Salle polyvalente

Concours "danse/musique" organisé par l'association de danse Break Theater

Venez découvrir la 3^{ème} édition du concours qui réunira lors d'une soirée des danseurs et des musiciens venus d'horizons différents.

Ces duos, formés par tirage au sort, d'un danseur et d'un musicien inscrits au concours, vous offriront un spectacle original et de qualité, de part leur niveau, leur capacité d'improvisation et leurs styles variés aussi bien en danse qu'en musique.

Vous aimez la danse, vous aimez la musique, vous êtes curieux, venez encourager et voter pour votre duo préféré!

Les artistes candidats vous attendent nombreux!

Renseignements et réservations :
06 75 77 49 64
www.ciebreaktheater.com

Buvette et petite restauration tout au long de la soirée

Entrée public: 5€ (avec ou sans réservation)



CONVERSO
TRAVAUX PUBLICS

13, avenue Général de Gaulle
38450 VIF
Tel. : 04 76 72 52 11

Mail : contact@converso-tp.com

MASE

www.converso-tp.com





Terrassement, voirie, réseaux, démolition, génie civil, recyclage et location

Vif Plâtrerie Isolation

Neuf et Rénovation
Plâtrerie Traditionnelle
Cloison - Plafond - Doublage
Isolation Thermique / Phonique
Logements Collectifs et Individuels

Plus d'informations nous concernant en flashant notre QRcode



10 rue du Bruyant
ZI des Speyres
38450 VIF
04 76 72 54 40
info@vpi38.fr

VARCES IMMOBILIER

Transactions - Locations - Syndic
Emmanuel VIALLET
Diplômé CNAM- ICH vente gestion
www.varces-immobilier.fr
agence@varces-immobilier.fr

04 76 73 26 00

CRÉDIT IMMOBILIER
RACHAT DE PRÊTS
FINANCEMENT PROFESSIONNEL

Particuliers & Professionnels

4 allée de l'Atrium
à CLAIIX
09 80 87 00 21
claix@courtea.com



www.courtea.com Le courtier gratuit de tous vos projets

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Orias n° 14003821 / Siren n° 808133151

Grindler Autocars
Donnez des ailes à vos envies

Location d'autocars de tourisme et de grand tourisme
de 20 à 84 places avec conducteur.

Excursions et voyages en France et en Europe.

Remorques à vélos.
Armoires à Skis.

Tél. : 04 76 72 50 13 - 38450 VIF
E-mail : info@autocars-grindler.com - www.autocars-grindler.com




LOGEMENTS NEUFS

+

QUALITÉ

=

trignat.fr

PUBLI



COMMUNICATION

Communication Edition Régie publicitaire

PUBLI Z COMMUNICATION
8, rue de Mayencin - 38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

24H/24 7J/7

Odile, Nadège, Martine, Marie-Christine, Katia, Mohamed, Gilles et Michel à votre service

TAXI VIFOIS

Transports :
privé, professionnel et malades assis
Dialyse, Rayon, Chimio, Kiné

04 76 72 60 05
www.taxivifois.fr
Nadège SAYETTAT - 4, rue de l'Industrie - 38450 VIF






Samedi 10 mars à partir de 12h30

TROPHÉE DES VIFAMAZONES

Place de la Libération

Jeu de piste 100 % féminin à travers la ville.

Soyez les plus rapides à résoudre les énigmes et à surmonter les épreuves sportives de ce grand jeu convivial.

Cet événement est organisé par la ville de Vif et l'association Vifamazones.

Les parcours

- Parcours jeunes : pour les 11 - 15 ans
- Parcours loisirs : pour les plus de 15 ans
- Parcours sportif : pour les plus de 15 ans (VTT et casque obligatoires)

Comment participer :

Pour participer il faut :

- Être une femme
- Avoir 11 ans minimum
- Constituer une équipe de 3 personnes

Inscription obligatoire avant le 7 mars 2018
Plus d'infos sur ville-vif.fr, rubrique événements

Les partenaires

Vif Vertical, Le Club Alpin Français, AirPark

Jedi 15 mars à partir de 20h

Salle polyvalente

Exposition "Les Pionnières"

Mini-conférence en lien avec les femmes, la santé et le sport

Remise des récompenses du Trophée des Vifamazones

En partenariat avec :

La maison pour l'égalité Femmes-Hommes
Le Club des Commerçants Vifoifs

Du 2 au 16 mars

La lutte des femmes pour l'égalité

Exposition proposée par la Maison de l'Égalité Femmes-Hommes et l'association Valmy.

Hall de l'Espace Olympe de Gouges.

Entrée libre

FESTIVAL P'TITS MOTS P'TITS MÔMES

Le petit cirque des doudous Cie Cartilage

Vendredi 23 mars à 18h30, salle des fêtes

Entrée : 4 € - Billetterie : bibliothèque de Vif

Imagine un spectacle de cirque spécial tout doux...

Le nôtre c'est le cirque Doudou.

Une grande famille de drôles de pompons artistes de cirque, un voyage poétique et joyeux.

Toutes jaunes et toutes douces, des petites boules de laine s'animent devant les enfants médusés.

Spectacle pour les petits à partir de 1 an

Du 31 mars au 8 avril

Salon des Artistes Peintres et Sculpteurs de Vif

Salle des fêtes

Organisé par la Société des Artistes Peintres et Sculpteurs de Vif

Jours et horaires d'ouverture aux visiteurs :

Samedi 31 mars : vernissage de 18h30 à 21h

Dimanche 1^{er} avril : 10h/12h – 14h/19h

Du lundi 2 avril au vendredi 6 avril : 14h/19h

Samedi 7 avril : 10h/12h – 14h/1h du matin (soirée remise des prix)

Dimanche 8 avril : 10h/12h – 14h/18h

Samedi 21 avril à 20h30

Concert "Sucré sacré"

Église de Vif

La Chorale St Loup vous propose des œuvres sacrées (Ave Verum de Saint-Saëns) et profanes gourmandes comme la recette du Tournedos...

Rossini ou bien un chant à boire de Mozart!

Contact : 04 76 99 82 99

FOIRE DE PRINTEMPS

Samedi 21 avril de 10h à 18h

Place de la Libération, rue Champollion, Place des 11 Otages

La ville de Vif organise sa 4^{ème} Foire de Printemps avec au programme :

- Une foire aux plants
- La braderie des commerçants
- Des jeux pour toute la famille
- Un concours de vélos décorés

Carnaval

Le Conseil Municipal Jeunes, en partenariat avec le Centre social de Vif, organise un défilé de Carnaval.

Départ à 14h de la Place de la Libération.

Ouvert à tous !

Samedi 9 et dimanche 10 juin

Les 24h du Tennis de Table

Tournoi de tennis de table 24h non stop. À partir du samedi 10h

En présence d'Emmanuel Lebesson, Champion d'Europe en titre.

Gymnase Lionel Terray à Varcès

Infos : varcesvif.ping.free.fr/

8^{ème} Festival du Mouvement

Vendredi 1^{er} et samedi 2 juin

Centre-bourg de Vif, parcours de santé et salle polyvalente

La ville de Vif propose une nouvelle fois son Festival du Mouvement qui rassemblera des artistes professionnels et amateurs issus de la danse, du cirque et des arts de rue.



Retrouvez le programme complet en mai, dans votre boîte aux lettres et sur le site de la ville : > ville-vif.fr, rubrique Événements

CENTRE SOCIAL

Le centre social de Vif propose toute l'année des animations pour les enfants, les adultes, les familles.

Centre social de Vif
Espace Olympe de Gougues
Place Jean Couturier
Tél. 04 76 73 50 55
centre.social@ville-vif.fr

Tous les mercredis de 9h30 à 11h30

Pause ludique 0/3 ans
Animation à la ludothèque pour les familles de jeunes enfants

Du 2 au 15 mars 2018
Exposition « Droits des femmes »
Espace Olympe de Gougues

Vendredi 16 mars de 19h à 23h

« Touche pas à mon pion »
Soirée jeu pour les adultes à la Ludothèque

Samedi 17 mars de 9h30 à 12h

Sortie découverte de La nature aux Iles
Tout public
En partenariat avec l'association Pensées Sauvages
RDV à l'Espace Olympe de Gougues

Samedi 17 mars de 12h30

Vernissage de l'exposition photo « Routes et chemins »

En partenariat avec l'association Pensées Sauvages
RDV à l'Espace Olympe de Gougues
Exposition présente jusqu'au 5 avril 2018

Les vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 mars, et 6 avril

Éveil Corporel
Cycle de 6 séances à destination des enfants à partir de la marche jusqu'à 3 ans de 9h30 à 10h30

Mercredi 4 avril de 14h à 17h

Chasse aux oeufs
Parc Kiltz (sous réserve)
RDV à l'Espace Olympe de Gougues

Lundi 9 avril de 14h30 à 17h

Les apprentis jardiniers
Atelier jardinage parent-enfant / à partir 3 ans

Mercredi 11 avril de 10h à 14h

Les petits marmitons
Atelier cuisine parent-enfant / à partir 3 ans

Vendredi 13 avril de 19h à 23h

« Touche pas à mon pion »
Soirée jeu pour les adultes à la Ludothèque

Mercredi 18 avril de 14h30 à 17h

Les Bricolos
Atelier bricolage parent-enfant / à partir 3 ans

Jeudi 19 avril de 9h à 18h30

Sortie aquarium de Lyon et parc de La tété d'or
Sortie à la journée / ouvert à tous/ prévoir pique-nique/ tarif en fonction du QF

Les vendredis 27 avril, 4, 18, 25 mai, 1^{er} et 8 juin

Massage Bébé
Cycle de 6 séances à destination des enfants de la naissance à 7/8 mois de 9h30 à 11h

Vendredi 25 mai de 19h à 23h

« Touche pas à mon pion »
Soirée jeu pour les adultes à la Ludothèque

PRINTEMPS DU LIVRE DE GRENOBLE



Dans le cadre du Printemps du livre de Grenoble, la Médiathèque Champollion-Figeac propose plusieurs rendez-vous :

Mardi 13 mars à 18h30 - Salle du Conseil municipal
Projection du film "Immersion dans la Villa E-1027"

La projection sera suivie d'un débat animé par un architecte conférencier sur l'Art Moderne dans l'architecture au 20^{ème} siècle.

Jeudi 23 mars à 18h30 - Médiathèque Champollion-Figeac
Rencontre avec l'auteure Cécile Houdart

pour son 4^{ème} roman "Tout un monde lointain", dans lequel elle relate l'incroyable histoire de la Villa E-1027 située à Roquebrune Cap-Martin, et construite en 1927 par Eileen Gray.



Entrée libre

PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2018

La commune recherche des archives de la Première Guerre Mondiale



La commune de Vif souhaite, lors des Journées du Patrimoine 2018, mettre en lumière celles et ceux qui ont traversé cette douloureuse période.

Nous lançons, à cet effet, un appel à tous les Vifois(ses) pour collecter des témoignages de ces années-là.

Votre aïeul fait peut-être parti de ces jeunes gens « morts pour la France », ou de ceux qui sont revenus blessés ou meurtris. Ou bien de ceux, plus anciens, qui ont repris du service ; ou encore votre aïeule est l'une de ces femmes qui ont dû assumer des travaux supplémentaires à la ferme ou dans les ateliers.

Les documents (photos, correspondances, objets,...) que vous pourriez mettre à notre disposition, viendront enrichir ceux qui existent au sein des archives de la commune.

Vous pouvez nous transmettre des originaux que nous vous restituerons ou des copies.

Nous comptons sur votre participation pour que cet événement soit à la hauteur de notre devoir de mémoire.

Contact :

Mairie de Vif - Service Archives
archiviste@ville-vif.fr
Tél. 04 76 73 58 55

Bienvenue !



Casino
supermarchés

VIF - Rue du 8 mai 45 - 04 76 72 76 40
Ouvert du lundi au samedi 8h30 - 20h - Dimanche matin 8h30 - 12h30



TAXI VIF TAXI
Laurène et Emmanuel

Malades Assis
Dialyses - Hôpitaux - Rééducation...
Tous transports - Toutes distances

TAXI conventionné

04 76 72 28 92 - 06 82 58 74 58 - 06 75 08 22 80

TRAITEMENT DES CHARPENTES
CURATIF ET PREVENTIF - INSECTES XYLOPHAGES
Le traitement curatif des bois par APB : une offre multiple de produits performants et à faible impact environnemental.

Applicateur agréé **XYLOPHÈNE**

ISOLATION DES COMBLES
Isolation thermique et acoustique des combles non aménagés ou perdus (parois, planchers, rampants de toitures).



Bénéficiez du **CRÉDIT D'IMPÔT**

HYDROFUGE DE TOITURES
NETTOIE : Pour une meilleure application
ASSAINIT : Traite en profondeur les matériaux
RENDEVE : Colore en profondeur

BANDEAUX DE RIVES



APB
Alpes Protecte Bois

Alpes Protecte Bois s'occupe de votre toit depuis plus de 20 ans !

Contrôles & Devis GRATUITS

ZA des Speyres - 11 rue du Levant - 38450 VIF
(à compter de janvier 2018 : 5, av. de l'Argenson à Vif)
M. THEVIER - Tél. 06 07 09 79 14
alpes.protecte.bois@orange.fr

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL VIF
22, place de la Libération - 38450 VIF
Courriel 08952@creditmutuel.fr

Optic 2000

Elodie Varel & Rémi Akian
Opticiens diplômés

Tél. 04 56 17 83 57
Face au supermarché Casino - VIF



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ACCUEIL/ÉTAT CIVIL

Tél. 04 76 73 50 50

Fax : 04 76 73 50 60

- Du lundi au mercredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
- Jeudi : 9h30 – 12h et 13h30 – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 17h

Dépôt et retrait des cartes nationales d'identité et passeports, dépôt de déclaration de PACS et dépôt de dossier de mariage **sur rendez-vous**.

SERVICE SCOLAIRE

Tél. 04 76 73 50 78

scolaire.jeunesse@ville-vif.fr

- Lundi : 13h30 – 17h
- Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
- Mercredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
- Jeudi : 13h30 – 18h
- Vendredi : 8h30 – 13h

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 76 73 73 00

service.associations@ville-vif.fr

- Lundi : 10h – 12h / 15h – 17h
- Mardi : 8h30 – 10h30 / 15h – 17h
- Mercredi : 8h30 – 10h30
- Jeudi : 09h30 – 12h / 15h-17h
- Vendredi : 10h – 12h

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. 04 76 73 50 84

accueil.ctm@ville-vif.fr

- du lundi au vendredi : 8h – 12h

LE SERVICE URBANISME

Tél. 04 76 73 50 53

urbanisme@ville-vif.fr

- Lundi : 8h30 – 12h
(sur rendez-vous uniquement)
- Mardi : 8h30 – 12h
- Mercredi : 8h30 – 12h
- Jeudi : 9h30 – 12h
- Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
(après-midi sur rendez-vous uniquement)

MÉDIATHÈQUE CHAMPOLLION-FIGEAC

24 B avenue de Rivalta

Tél. 04 76 73 50 54

accueil.bibliotheque@ville-vif.fr

- Lundi : 16h – 19h
- Mercredi : 9h – 12h / 14h – 19h
- Vendredi : 16h – 18h
- Samedi : 9h – 12h

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE - ESP. OLYMPE DE GOUGES

Place Jean Couturier

Tél. 04 76 73 50 55

accueil.odg@ville-vif.fr

- Lundi au mercredi :
8h30 – 12h / 13h30 – 17h30
- Jeudi : 8h30 – 12h
- Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Ludothèque :

- Mardi et mercredi : 14h - 18h30
- Jeudi et vendredi : 14h - 17h

Accueil parents avec enfants de 0-3 ans

- Mercredi : 9h - 12h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **BONZANINI Isya**
le 16/11/2017
- **CLAVIER Tyson**
le 13/12/2017
- **WALLARD Line**
le 15/12/2017
- **REUILLE Margaux**
le 17/12/2017
- **DURDUX Hortense**
le 02/01/2018

MARIAGES

Néant

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

N° GRATUIT POUR LES PROBLÈMES DE VOIRIE

Pour signaler les problèmes sur les chaussées, trottoirs, mobilier urbain, signalétique, etc.

Contact Métro : 0 800 805 807
De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

N° GRATUIT POUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSAINISSEMENT

Pour toute question relative à l'assainissement, **contactez la Métropole au 0 800 500 048** (appel et service gratuits)

<http://lametro.fr>

INFOS PRATIQUES

Changement d'horaires pour le Centre des Finances Publiques de Vif

Depuis le 8 janvier 2018, le Centre des Finances publiques de Vif a changé ses horaires d'ouverture.

Désormais, la Trésorerie vous accueille aux jours et horaires suivants :

- Lundi : 8h30 - 12h00
- Mardi : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 16h00
- Mercredi : fermé
- Jeudi : 13h - 16h
- Vendredi : 8h30 - 12h00

Contact :

Centre des Finances Publiques de Vif
7 place de la Libération
Tél. 04 76 72 51 28

Des horaires harmonisés pour toutes les déchèteries de l'agglomération

Afin d'assurer une meilleure lisibilité pour les usagers et d'harmoniser la qualité de service sur l'ensemble des déchèteries métropolitaines, les horaires d'ouverture des 22 déchèteries de la Métropole, qui jusqu'à lors différaient pour 20 d'entre elles, seront désormais identiques toute l'année sur l'ensemble des équipements.

Dorénavant, la déchèterie de Vif sera ouverte, été comme hiver, aux horaires suivants :

- Du mardi au samedi : 9h - 12h / 14h - 17h30

Pour plus d'infos :

Grenoble Alpes Métropole
lametro.fr
0 800 500 027



GARAGE IMBERT SAS
Réparateur Agréé
104, cours Saint-André
38800 LE PONT-DE-CLAIX



Vente voitures neuves et occasions
Dépannage - Remorquage 24h/24
Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques
4 X 4

CITROËN C3
Venez la découvrir

Tél. 04 76 98 84 62
j.marcomb@wanadoo.fr



Vif Vision
Opticien Lunetier
Didier DURAFFOURG
2^{ÈME} PAIRE OFFERTE*
5, rue Champollion - 38450 VIF
Tél. 04 76 40 62 14
* Voir conditions en magasin

NEWDEAL IMPORT



Capsules compatibles
Nespresso®
Importation de café italien
et de machines à café expresso
Prêt gratuit de machine à café
pour les entreprises
Vente aux particuliers
et aux grossistes

Gilbert TARALLO
Port. 06 12 63 17 76
1, rue Casimir Genet - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 55 37
www.newdealimport.com
newdeal.import@orange.fr



édélago

**PEINTURE - FAÇADES
REVÊTEMENTS**

ZI - 3, rue de l'Industrie - 38450 VIF
Tél. 04 76 72 58 77 - 06 86 92 59 02
Mail : eurl.vedelago@orange.fr

Le Petit + qui mènera à bien vos
GRANDS PROJETS IMMOBILIERS



IMMO SUD+
agence immobilière

☎ **04 76 08 07 06**
12, place de la Libération
38450 VIF - www.immosudplus.fr

**SERRURERIE
ROTA**



**Construction métallique
Escalier - Portail
Ferrerrie
Porte blindée**

Tél. 04 76 72 51 52
7, rue du Levant - 38450 VIF
Fax 04 76 72 70 37
rota.serrurerie@wanadoo.fr
http://serrurerie-rot.com

K KORBAA



Marbrerie funéraire

Monuments funéraires, Créations
Caveaux, Gravure, Rénovation

VIF - 38, rue Polygone
04 76 72 61 05 • 06 81 08 91 09
korbba-marbrerie@outlook.fr

ALPRO CONCEPT

Fabricant de portails aluminium

PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES
GARDE-CORPS - CLÔTURES ALUMINIUM
INSTALLATION ET ENTRETIEN
INTERPHONES

41 B, rue du Truchet - 38450 VIF
06 32 98 93 12
www.alproconcept-portails.fr
SIRET 497 518 555 00014

TECHNI-B'

TOUTES FERMETURES

Fenêtres Alu/PVC
Volets roulants
Stores
Portes

Rénover...
c'est notre métier !

09 52 01 66 56
7 rue de l'Industrie - 38450 VIF - technib@free.fr




RENAULT
La vie, avec passion



**3 Agences RENAULT DACIA
à votre service**

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

VIF-AUTOSERVICES VIF ☎ **04 76 90 23 63** contact@renaultvif.fr
LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr
GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19